

C.P. - P.L. 124

SERVICES DE GARDE

Objet: Opinion en rapport avec le 23 novembre 2005  
projet de loi

Bonjour,  
je me présente, je m'appelle Annie Bedard.  
Je suis mère de trois enfants, Jacob, neuf ans,  
Mikhaël, six ans et Emy-Rose qui a cinq mois.  
J'ai la chance de faire le plus beau métier,  
selon moi, puisque je peux rester à la maison  
avec mes enfants, être indépendante financièrement  
et me sentir utile pour la société tout en  
étant valorisée. Ce métier, c'est responsable  
d'un service de garde. Je suis affiliée avec  
le centre de la petite enfance la Fourmière  
de Mont-Laurier. Ma relation avec celui-ci est  
excellente. Les gens qui y travaillent sont  
chaleureux, généreux, professionnels, dévoués  
et j'en passe... Malgré le fait que nous  
soyons environ quarante RSG pour ce C.P.E,  
nous sommes traitées "uniquement", nous ne  
sommes pas des numéros, si vous voyez ce que  
je veux dire!

Selon votre projet de loi, vous  
laissez sous-entendre que les bureaux  
coordonnateurs pourraient être gérés par  
des compagnies, des particuliers et cela  
me fait vraiment peur. Je souhaite de tout  
mon cœur pouvoir être géré par les mêmes  
personnes que présentement.

Selon un autre point, vous ne laisserez  
plus les RSG jongler avec les places qu'elles  
ont. Je suis en d'accord. Cela ne fait  
plus de nous des travailleurs autonomes.

dans le sens du terme). Pensez à une RSG qui revient d'un congé de maternité et qui reprend son service de garde mais graduellement, c'est à dire qu'elle décide de recevoir seulement quatre enfants pour commencer et augmenter par après. N'oubliez pas que les RSG sont aussi des femmes qui veulent fonder une famille, un jour ou l'autre.

Par contre, je suis en parfaite accord avec votre projet de permettre au R.S.G. de recevoir quatre poupons si elles sont assistées d'une autre personne.

Pour ce qui est de la réévaluation des services de garde, je considère que de la faire aux trois ans n'est pas très professionnelle quand on dit vouloir donner de la qualité aux enfants et aux parents.

Je ne comprends pas pourquoi aucun comité de parents n'est prévu pour les bureaux coordonnateurs. J'aimerais bien qu'on m'explique.

En résumé, vous voulez offrir plus de places aux parents... Bravo!  
Avec moins de qualité... Pas fort.  
Et pour plus cher pour les parents!!!

Je considère que vous devez revoir plusieurs points de votre projet de loi en respectant l'importance de la qualité des services offerts, en respectant les besoins réels des parents et en respectant les gens qui travaillent auprès

des enfants, les RSG. Respecter le fait que ce  
sont, nous sommes des humains, travailleuses  
autonomes qui œuvrent dans le domaine  
de la petite enfance par choix.

Merci beaucoup de m'avoir lue,

Annie Bédard  
CPE La Fourmière  
Mt-Laurier